

bourg à la recherche de ces ectoplasmes. Récompense assurée pour les Ghostbusters !

PROGRAMME ACCUEIL DE LOISIRS

OCTOBRE 2026 : L'inscription se fait auprès de la Mairie, avant le samedi 12 h pour le mercredi suivant. L'accueil fonctionne tous les mercredis, en dehors des vacances scolaires, pour les enfants de 3 à 12 ans. Il est ouvert de 7h30 à 18h30.

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

Matin : peinture libre ; **après-midi** : activités sportives

MERCREDI 7 OCTOBRE

Matin : Ma potion arc-en-ciel ; **après-midi** : grand jeu

MERCREDI 14 OCTOBRE :

Journée : Le manoir hanté

RENDEZ-VOUS DE L'OISCL

• LES SOIRÉES DU VENDREDI SONT DE RETOUR À PLUMAUGAT !

Tu viens de rentrer en 6^{ème}, tu as entre 11 et 16 ans ? Tu es nouveau à l'Espace Jeunes et tu n'oses pas encore venir ? Pas de panique, les soirées du vendredi sont justement l'occasion de venir tester, rencontrer du monde et passer un bon moment. Pas besoin de connaître tout le monde avant de venir ! Et pour la rentrée, on commence fort avec une... SOIRÉE ABSURDE SPÉCIALE RENTRÉE !

Au programme : des jeux, des défis, des trucs un peu bizarres... bref, une soirée où on ne se prend surtout pas au sérieux ! Inscription OBLIGATOIRE avant le jeudi 18h, veille de la soirée.

Pour t'inscrire :

- oiscl.lucie@gmail.com
- Snap : oiscl-jeunes

Alors, que tu sois un habitué ou que ce soit ta première soirée, viens faire un tour, c'est gratuit !

Rendez-vous le **vendredi 2 octobre de 18h30 à 21h30 au club des jeunes** (à côté de la caserne des pompiers) pour la **soirée enquête**. Apportez vos lampes !

VIE ASSOCIATIVE

• LA NICOLAIL' : INITIATION AUX DANSES BRETONNES

La Nicolail' propose à nouveau une initiation aux danses bretonnes à partir de cette saison. Quelques inscriptions ont déjà été faites le jour du forum. Les séances débiteront le **mercredi 30 septembre à 20h** à la salle des fêtes de Plumaugat. Pour y participer, il vous sera demandé le montant de la cotisation annuelle, soit 15 €. N'hésitez pas à venir découvrir l'activité et la tester avant de vous engager.

• LE CLUB DES JEUNES RECHERCHE DES SOUVENIRS !

À l'occasion des 50 ans du Club des Jeunes, nous sommes à la recherche d'anciennes photos, archives ou souvenirs des événements et activités du club au fil des années. Si vous avez des photos à partager, n'hésitez pas à nous les transmettre : clubdesjeunes22@gmail.com

NOUVEAU : COURS DE YOGA DOUX À PLUMAUGAT

Isabelle propose désormais des cours de yoga doux à Plumaugat, tous les lundis de 18h30 à 20h, au Manoir de la Rivière, **depuis le 21 septembre. Renseignements & inscriptions au 07 66 94 97 15 | contact@isabelledeffernez.com**

RENDEZ-VOUS

RENCONTRES

- **Samedi 3 octobre** : 50 ans du Club des jeunes
- **Vendredi 9 octobre** : Belote du Club du bon accueil
- **Dimanche 11 octobre** : Banquet du CCAS

FOOTBALL

À DOMICILE

- **Dimanche 18 octobre** Stade Plouërais

À L'EXTÉRIEUR

- **Dimanche 27 septembre** à Landéhen (coupe)
- **Dimanche 4 octobre** à la Landec
- **Dimanche 25 octobre** à Trémoré

ATHLÉTISME

- **Vendredi 23 octobre** : Assemblée Générale Plumaugat Athlétisme – Salle des fêtes de Plumaugat,

MESSES À PLUMAUGAT

- **Dimanche 11 octobre** à 10 h 30 (Banquet CCAS)
- **Dimanche 1^{er} novembre** à 10 h 30 (Toussaint)

ANNONCES

ASAD MENÉ RANCE RECRUTE DES AIDES À DOMICILE

Dans le cadre de son développement, l'ASAD Mené Rance recherche des aides à domicile, à temps plein ou à temps partiel, pour intervenir sur Dinan, Quevert, Trélivan, Bobital, Brusvily et les communes environnantes.

Les missions confiées :

- aide aux gestes du quotidien, entretien du logement,
- accompagnement et soutien des bénéficiaires.

Bienveillance, sens du service, autonomie et sérieux sont recherchés ; les débutant(e)s sont accepté(e)s selon le profil.

Contact : 02 96 84 44 88 | rh.mr@asad22.fr

COMMUNE DE PLUMAUGAT

Lettre mensuelle d'informations

Responsable publication : M. CHEVALIER
Tél. 02 96 83 12 31 | Fax 02 96 83 15 63.
E-mail : mairie@plumaugat.fr
Site internet : <https://plumaugat.fr/>
Abonnement annuel : 8,00 €
(pour un envoi à chaque numéro)

Plum' INFO

EDITO

Nouvelle équipe, nouvelle présentation !

Chères Plumaugataises, chers Plumaugatais,

En cette rentrée de septembre, nous avons souhaité revoir la présentation de votre lettre mensuelle, le Plum'info. Plus colorée, nous l'espérons aussi plus agréable à lire.

Son contenu va également évoluer et nous invitons d'ores et déjà les commerçants et les associations à nous transmettre les sujets sur lesquels ils souhaitent communiquer : festivités, périodes de congés, moments particuliers à venir.

Nous comptons sur votre contribution. Nous continuerons à vous transmettre les résumés des décisions du conseil municipal, les délibérations complètes seront toujours accessibles sur le site internet de la mairie.

Bonne lecture à toutes et tous !

Mickaël Chevalier, Maire

RETROUVEZ LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE
SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE ET
PANNEAU POCKET



VIE MUNICIPALE

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUIN 2026

• Extension d'un élevage porcin à Quédillac •

Le conseil municipal est consulté sur le projet d'extension de l'élevage porcin de la SCEA La Prévostais, à Quédillac. Le projet prévoit notamment de nouveaux bâtiments et une mise à jour du plan d'épandage. Le Conseil n'émet aucune observation sur ce dossier.

• Correspondant incendie et secours •

Jean-Louis Maillard est désigné conseiller municipal correspondant incendie et secours.

• Révision des loyers • Cour Saint-Esprit •

À compter du 1^{er} juillet 2026 :

- T1 bis – RDC : 223,94 € – Pas d'augmentation ;
- T4 étage : 412,51 € – Augmentation de 0,79 %.

• Révision des loyers rue de Caulnes •

À compter du 1^{er} juillet 2026 :

- Logement RDC : 342,63 € ;
- Logement étage : 433,44 €.

Les deux loyers augmentent de 0,79 %.

• Tarifs du Manoir – 2027 •

Les tarifs 2027 du Manoir, des hébergements et des salles sont adoptés.

Parmi les principaux tarifs :

- Manoir (15 places) : 300 € / nuit en semaine ;
- HLL (8 places) : 160 € / nuit en semaine ;
- Salle seule : 220 € ;
- Forfait ménage : 100 € pour le Manoir + 50 € / HLL ;
- Salle de réunion : 80 € la journée, 40 € la demi-journée, 30 € la soirée ;
- Petit-déjeuner : 5,50 € ;
- Laverie : 3,50 € ;
- Kit linge : 8 €.

Des réductions sont prévues selon la durée du séjour et certains publics. Les tarifs s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2027.

• Tarifs des Hirondelles 2027 •

Les tarifs des gîtes et appartements des Hirondelles sont révisés pour 2027. Pour les gîtes, les tarifs varient notamment selon la capacité et la période :

- 2 personnes : 175 à 318 € selon la période ;
- 4 personnes : 221 à 400 € ;

- 5/6 personnes : 254 à 460 €.
 - Appartements n° 1, 2, 5 et 7 : 337 € ;
 - Appartement n° 3 : 365 €.
- Les tarifs s'appliquent au 1^{er} janvier 2027.

• Tarifs ALSH • Périscolaire matin et soir

À compter de septembre 2026, les tarifs sont modulés selon le quotient familial. La pénalité pour retard non justifié est fixée à 10 € par enfant. Le tarif de la cantine n'augmente pas à la rentrée 2026.

• Subvention •

Une subvention de 480 € est accordée au collège Notre-Dame d'Espérance de Broons pour les voyages scolaires de 16 élèves, à hauteur de 30 € par élève.

• Étang de Loziers • Partenariat avec le Comité des fêtes

La gestion de l'étang de Loziers est confiée au Comité des fêtes de Plumaugat, dans le cadre d'une convention. Le Comité pourra notamment délivrer les cartes de pêche et percevoir les recettes correspondantes

• Mise à disposition de personnel •

Une convention est approuvée avec Loudéac Communauté Bretagne Centre pour la mise à disposition d'un fonctionnaire territorial chargé des fonctions de secrétaire de mairie. La mise à disposition est prévue à raison de 17h30 par semaine, du 1^{er} septembre 2026 au 31 mai 2027.

• Révision du PLUiH • Avis de la commune

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet arrêté de révision générale du PLUiH de Dinan Agglomération, assorti de demandes concernant notamment : une meilleure prise en compte des longères et bâtiments traditionnels ruraux ; la possibilité de rénover et réhabiliter les anciens bâtiments agricoles ayant perdu leur vocation ; la préservation et l'entretien du patrimoine bâti existant, sans porter atteinte aux activités agricoles ni favoriser la consommation foncière. Le projet de PLUiH doit encore faire l'objet d'un second arrêt, puis d'une enquête publique avant une approbation prévue en 2027.

• OAP • Rue du Pont du Breuil / Rue de Broons

Le conseil municipal souhaite faire appel à l'EPF Bretagne pour accompagner l'acquisition et la restructuration d'un îlot d'environ 6 579 m², situé au nord du centre-bourg. Le secteur est concerné par une OAP prévoyant notamment la réalisation d'au moins 9 logements, avec une part de logements locatifs sociaux à définir avec Dinan Agglomération. L'EPF Bretagne est sollicité pour préparer la convention opérationnelle et, le cas échéant, accompagner les travaux de proto-aménagement.

• Informations complémentaires •

Plusieurs devis ont été présentés, notamment :
– mission SPS pour le lotissement : 1 530 € HT ; câblage fibre optique : 3 400 € HT ; chambre froide pour la salle des fêtes : 2 884,65 € HT ; installation de deux lavabos à la salle associative : 2 174,04 € HT.

Le conseil a également fait le point sur plusieurs sujets : ALSH, travaux de voirie, chemins de randonnée, éclairage public, préparation d'un éventuel forum des associations et entretien des chemins.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2026

• Réaménagement de l'étang et projet de relocalisation des services techniques •

Le conseil municipal a confirmé le principe du réaménagement du périmètre de l'étang communal, avec notamment une renaturation partielle du site, une réduction d'environ un tiers de la surface de l'étang et le rétablissement du tracé naturel du ruisseau.

Ce projet nécessite le déplacement de la zone actuellement utilisée par les services municipaux pour le stockage des matériaux et déchets verts, sur une emprise d'environ 600 m². La commune envisage donc l'acquisition d'un bien situé 18 rue de Broons, cadastré A906, comprenant une maison d'environ 95 m² habitables et un ensemble foncier d'environ 1 700 m².

Une régularisation foncière avec la parcelle voisine A907 pourrait également être étudiée. Cette acquisition permettrait notamment : de transférer la zone de stockage actuellement située près de l'étang ; de relocaliser progressivement les services techniques communaux ; d'aménager le sous-sol en espaces de stockage et locaux techniques ; de créer des espaces adaptés aux agents : bureaux, vestiaires, sanitaires et espace de restauration ; d'envisager à terme la construction d'un bâtiment technique complémentaire de 200 à 250 m² ; de libérer le bâtiment technique actuellement situé en centre-bourg (195 m²), afin de permettre l'installation éventuelle d'une activité économique ou artisanale.

Une acquisition encore à l'étude

Le prix du bien n'étant pas encore connu, la valeur d'acquisition est actuellement estimée entre 70 000 € et 80 000 € hors frais, sous réserve de l'évaluation du service des Domaines.

Le conseil municipal a donc autorisé le Maire à engager les démarches et négociations nécessaires avec les ayants droit, à solliciter cette évaluation et à préparer, si nécessaire, les démarches liées au droit de préemption urbain. Une demande sera également adressée à Dinan Agglomération afin d'étudier le reclassement du secteur en zone dédiée aux équipements publics dans le cadre de la révision du PLUi. Le conseil municipal a adopté l'ensemble de ces orientations à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2026

• Dinan Agglomération • Rapport d'activités 2025

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités et de développement durable 2025 de Dinan Agglomération.

• ENEDIS • Convention de passage

Le conseil approuve la constitution d'une convention de passage au profit d'ENEDIS sur la parcelle communale A 1167, située au stade, route de Broons, et autorise le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

• Télérelève des compteurs d'eau •

La convention tripartite entre la commune, Eaux de Dinan et BIRDZ est approuvée afin de permettre l'installation de relais nécessaires au déploiement de la télérelève des compteurs d'eau. La convention est prévue jusqu'au 31 décembre 2035, avec une redevance annuelle de 0,10 € par ouvrage utilisé.

• Défense incendie • Mise à disposition de points d'eau privés

La commune pourra participer à l'installation de réserves incendie de 120m³ sur des propriétés privées à hauteur de 30 % du coût de

l'installation, dans la limite de 3 000 €, sous réserve que la commune puisse bénéficier de leur utilisation.

• École • Déplacements des élèves

Une convention est approuvée afin de formaliser l'organisation, l'accompagnement et la surveillance des élèves lors de leurs déplacements entre l'école, la cantine et la garderie.

• Parcelle AB 26 • Projet de logements

Le conseil approuve un protocole d'accord encadrant la réalisation d'un projet de deux logements locatifs T3 sur la parcelle AB 26 et autorise le Maire à le signer.

• Taxe sur la vacance des logements •

À compter du 1^{er} janvier 2027, la commune institue la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH), en remplacement des dispositifs actuels appelés à disparaître au 31 décembre 2026.

• Lotissement Domaine de l'Étang • 3e tranche

Un budget annexe est créé pour assurer le suivi financier de l'opération « Domaine de l'Étang – 3e tranche ».

• Budget du lotissement • 3e tranche

Le budget 2026 du lotissement est adopté. Il s'équilibre à :
• 233 175,97 € en fonctionnement ;
• 233 170,97 € en investissement

• Domaine de l'Étang • Prix de vente des lots

Les prix de vente des lots 29 à 43 du lotissement Domaine de l'Étang – 3e tranche sont fixés entre 16 422 € et 25 500 € HT, selon la superficie des terrains.

• Domaine de l'Étang • Réseaux et éclairage public

Le conseil approuve les travaux liés à la 3^e tranche du lotissement :
• Alimentation basse tension : 45 000 € TTC ;
• Éclairage public : 6 480 € TTC pour la 1^{re} phase et 22 680 € TTC pour la 2^e phase ;
• génie civil des réseaux de télécommunications : 27 300 € TTC.
Sur ces travaux, le reste à charge communale prévisionnel s'élève respectivement à 18 750 €, 3 900 € + 13 650 € et 18 200 €.

• Domaine de l'Étang • Éclairage public, 2e tranche

Le conseil confie au Syndicat Départemental d'Énergie les travaux d'éclairage public de la 2^e phase de la tranche 2, pour un montant estimatif de 45 000 € TTC. La participation communale est estimée à 27 083,34 €.

• Budget Hirondelles • Admission en non-valeur

Une créance de 102,52 €, correspondant à des impayés de 2022, est admise en non-valeur.

• Rance Football • Club Subvention

Une subvention de 600 € est attribuée au Rance Football Club pour la saison 2025–2026.

• Voirie • Réfection de chemins

Le conseil décide de retenir l'entreprise LESSARD TP pour la réfection de plusieurs chemins dégradés durant l'hiver 2025–2026. La dépense sera imputée au budget voirie 2026.

• Rue du Pont du Breuil • Réfection de la voirie

Le Conseil approuve la réfection de la rue du Pont du Breuil pour un montant estimatif de 19 779,50 € HT, dans le cadre de la convention de mandat avec Dinan Agglomération. Les travaux seront intégralement financés par la commune.

• Rue du Pont du Breuil • Réfection des trottoirs

Le devis de l'entreprise EVEN, d'un montant de 6 057,50 € HT, est approuvé pour la réfection des trottoirs de la rue du Pont du Breuil.

• Restaurant communal • Cession du matériel

Le prix de cession du matériel du restaurant appartenant à la commune est révisé à 7 199,70 € TTC, contre 15 500 € initialement. La cession concerne notamment le lave-vaisselle, l'armoire froide négative et le four mixte. Ce matériel sera cédé en l'état, le reste du mobilier fonctionnel reste propriété de la commune.

• Manoir de la Rivière • Habitations Légères de Loisirs (HLL)

La précédente délibération concernant les travaux de construction de deux HLL est annulée en raison de l'évolution des prix et de l'ancienneté du devis. Une nouvelle consultation est autorisée.

• Manoir de la Rivière • Choix de l'entreprise

À l'issue de la nouvelle consultation, le conseil retient la proposition de la société LOUISIANE, pour un montant de 58 964 € HT pour la construction des deux HLL. Des entreprises extérieures interviendront également pour la pose, le terrassement et les raccordements.

DU CÔTÉ DE L'AGGLOMÉRATION

RENCONTRES DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION !

Rendez-vous **samedi 3 octobre** 2026, de 9h à 13h, à la salle du Clos Gastel à Dinan-Léhon pour la 7^e édition des Rencontres de l'emploi et de la formation !

Que vous soyez :

- À la recherche d'un emploi.
- À la recherche d'un stage ou d'un apprentissage.
- En reconversion professionnelle.
- Salarié souhaitant évoluer.
- À la recherche d'une formation ou d'une nouvelle orientation.

Venez rencontrer directement les entreprises qui recrutent et les organismes de formation du territoire. Pensez à apporter votre CV. Une matinée pour s'informer, échanger, rencontrer et peut-être décrocher une nouvelle opportunité !

ACTUALITÉS DE LA MÉDIATHÈQUE

• **ESCAPE GAME** : Les vols de livres se multiplient à la médiathèque. Aidez Poirier à découvrir le coupable.

• **Mardi 20 et mardi 27 octobre de 14h à 16h.**

• **Vendredi 23 et vendredi 30 octobre de 11h à 13h.**

À vous de trouver le coupable !!! Places limitées, À partir de 8 ans. Inscription obligatoire au **02 96 87 37 18** ou par mail à : **mediatheque@plumaugat.fr**

• LECTURES D'HISTOIRES :

• **Mercredi 21 octobre de 15h30 à 16h** : préparez-vous pour Halloween en écoutant des histoires pleines de monstres et de sorcières. Frissons et rires seront au rendez-vous !

• JOURNÉES LUDIQUES :

• **Samedi 24 octobre & mercredi 28 octobre aux heures d'ouverture**, La médiathèque devient une ludothèque. Venez jouer en famille ou entre amis.

• CHASSE AUX FANTÔMES :

• **Samedi 31 octobre de 10h à midi** : Ce soir, c'est Halloween ! Mais les fantômes n'ont pas attendu la nuit pour envahir Plumaugat... Armés de vos plus beaux déguisements, explorez le centre-